ASSOCIATION ANGERS TECHNOPOLE

Association Loi 1901

Maison de la Technopole
8, rue Le Nôtre
49000 ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

ASSOCIATION ANGERS TECHNOPOLE
Association Loi 1901

Maison de la Technopole
8, rue Le Nôtre
49000 ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ANGERS TECHNOPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- La note « créances et dettes » concernant la décote appliquée aux subventions Feder 2016 et 2017 ;
- La note « changement de méthode » qui expose le traitement comptable, applicable pour la première fois, concernant les engagements relatifs aux départs à la retraite de l'ensemble du personnel

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les subventions rattachées à l'exercice et les provisions pour subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Changement de méthode » de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation des engagements de retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondés de ce changement et de la présentation qui en est faite.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 14 mai 2018

SAS SOREX
Commissaire aux Comptes

Samuel LE MELLAY
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social

ETATS FINANCIERS

ANNEXES

COMPTES ANNUELS

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	19 659,73	8 700,82	10 958,91	1,15	4 353,65	0,54
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	88 000,33	66 539,18	21 461,15	2,25	17 612,46	2,18
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***107 660,06***	***75 240,00***	***32 420,06***	3,40	***21 966,11***	2,72
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	1 084,81		1 084,81	0,11		
Créances usagers et comptes rattachés	11 872,43		11 872,43	1,25	6 946,92	0,86
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux					9 252,39	1,14
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	429 121,76		429 121,76	45,01	421 960,03	52,22
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	462 334,75		462 334,75	48,50	310 053,98	38,37
Charges constatées d'avance	16 498,30		16 498,30	1,73	37 927,82	4,69
TOTAL (II)	**920 912,05**		**920 912,05**	96,60	**786 141,14**	97,28
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***1 028 572,11***	***75 240,00***	***953 332,11***	100,00	***808 107,25***	100,00

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 308,18	5,28	50 308,18	6,23
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	404 592,54	42,44	444 243,62	54,97
Résultat de l'exercice	90 269,99	9,47	-39 651,08	-4,90
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées	1 967,52	0,21	2 292,63	0,28
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***547 138,23***	57,39	***457 193,35***	56,59
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75 752,00	7,95		
TOTAL (II)	***75 752,00***	7,95		
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	28 021,85	2,94	28 021,85	3,47
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	***28 021,85***	2,94	***28 021,85***	3,47
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	174 053,41	18,26	220 486,26	27,28
Autres	64 744,86	6,79	40 712,34	5,04
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	63 621,76	6,67	61 693,45	7,63
TOTAL(IV)	***302 420,03***	31,72	***322 892,05***	39,96
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**953 332,11**	100,00	***808 107,25***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	17 956,10		17 956,10	100,00	36 275,78	100,00	-18 319	-50,49
Montants nets produits d'expl.	***17 956,10***		***17 956,10***	100,00	***36 275,78***	100,00	***-18 319***	-50,49
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 212 575,20	N/S	945 551,01	N/S	267 024	28,24
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits								
Reprise sur provisions, dépréciations			5 000,00	27,65	80,00	0,22	4 920	N/S
Transfert de charges			4 919,23	27,39	17 962,53	49,52	-13 043	-72,60
Sous-total des autres produits d'exploitation			***1 222 494,43***	N/S	***963 593,54***	N/S	***258 901***	26,87
Total des produits d'exploitation (I)			***1 240 450,53***	N/S	***999 869,32***	N/S	***240 581***	24,06
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			924,20	5,15	944,08	2,60	-20	-2,11
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***924,20***	5,15	***944,08***	2,60	***-20***	-2,11
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 626,67	9,06	254,45	0,70	1 372	540,16
Total des produits exceptionnels (IV)			***1 626,67***	9,06	***254,45***	0,70	***1 372***	540,16
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***1 243 001,40***	N/S	***1 001 067,85***	N/S	***241 934***	24,17
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					***-39 651,08***	-109,30	***39 651***	-100,00
TOTAL GENERAL			***1 243 001,40***	N/S	***1 040 718,93***	N/S	***202 283***	19,44
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			5 858,42	32,62	27 475,40	75,74	-21 617	-78,67
Services extérieurs			71 634,54	398,84	66 977,87	184,64	4 657	6,95
Autres services extérieurs			299 569,07	N/S	348 374,34	960,37	-48 805	-14,00
Impôts, taxes et versements assimilés			35 297,18	196,57	25 093,73	69,17	10 204	40,66
Salaires et traitements			465 419,76	N/S	404 978,73	N/S	60 441	14,92
Charges sociales			176 972,22	985,59	153 075,59	421,98	23 897	15,61
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			14 233,53	79,27	5 971,85	16,46	8 262	138,37
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			5 000,00	13,78	-5 000	-100,00
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	75 752,00	421,88			75 752	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	6 610,13	36,81	2 384,98	6,57	4 226	177,27
Total des charges d'exploitation (I)	***1 151 346,85***	N/S	***1 039 332,49***	N/S	***112 014***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			17,00	0,09	-17	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	1 301,56	7,25	902,44	2,49	399	44,24
Total des charges exceptionnelles (IV)	***1 301,56***	7,25	***919,44***	2,53	***382***	41,57
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	83,00	0,46	467,00	1,29	-384	-82,22
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***1 152 731,41***	N/S	***1 040 718,93***	N/S	***112 013***	10,76
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***90 269,99***	502,72			***90 269***	N/S
TOTAL GENERAL	***1 243 001,40***	N/S	***1 040 718,93***	N/S	***202 283***	19,44

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS :		
Bénévolat		
Prestations en nature	135 644,00	136 170,00
Dons en nature		
TOTAL	***135 644,00***	***136 170,00***
CHARGES :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	50 200,00	50 200,00
Prestations	85 444,00	85 970,00
Personnel bénévole		
TOTAL	***135 644,00***	***136 170,00***

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

ANNEXE

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

ANNEXE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 présente un total de 953 332 €.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 90 270 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

CHANGEMENT DE METHODE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Tableau de suivi des fonds dédiés
- Tableau de suivi des fonds associatifs
- Détail des contributions volontaires en nature

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC n° 2016-07 relatif au plan comptable. Elle est appliquée dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels	3 ans
- Agencements divers	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans
- Mobilier de bureau	8 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Lorsqu'il existe une incertitude concernant le montant définitif des subventions accordées, une décote de 10 % est appliquée sur le montant restant à percevoir.

Au 31 décembre 2017, une décote a été faite au titre des subventions FEDER 2016 et 2017 pour un montant de 37 438 €.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges d'un montant de 75 752 € correspond aux engagements relatifs au départ à la retraite de l'ensemble du personnel.

La valeur actuelle probable mentionnée ici correspond à l'indemnité de fin de carrière vraisemblable en tenant compte des probabilités de survie et de présence dans la société du personnel à l'âge de 65 ans avec l'hypothèse de base d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Les autres critères suivants ont été retenus :

- Revalorisation des salaires	1,00 %
- Rotation du personnel	1,00 %
- Taux d'actualisation de l'engagement	1,30 %
- Taux de charges sociales patronales	48,00 %
- Age de départ à la retraite	65 ans
- Nature du départ	à l'initiative du salarié

CHANGEMENT DE METHODE

L'Association Angers Technopole a pris l'initiative de constater, pour la première fois à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2017, une provision correspondant aux engagements relatifs aux départs à la retraite de l'ensemble du personnel. Cette méthode, considérée comme méthode préférentielle, conduit à une meilleure information financière.

Le montant de la provision s'élève au 31 décembre 2017 à 75 752 €. Au 31 décembre 2016, l'engagement figurant en annexe s'élevait à 63 544 €.

Les comptes des exercices antérieurs n'ont pas été modifiés. Une information pro-forma est donnée dans le tableau ci-dessous. Il présente les comptes du bilan Passif comme si le changement de méthode avait été appliqué en 2016.

Bilan Passif (en K€)

	2017	2016 Proforma	2016
Fonds Propres	547	393	457
Provisions pour risques et charges	76	64	
Fonds dédiés	28	28	28
Dettes	302	323	323
TOTAL PASSIF	**953**	**808**	**808**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE RECUES

Les contributions volontaires en nature figurent au compte de résultat pour les contributions pérennes et significatives ou celles pour lesquelles une évaluation a été communiquée.

1- MISE A DISPOSITION PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU MAINE ET LOIRE

Mise à disposition de matériel :

Conformément à la convention du 1er octobre 1993, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire met à disposition à l'Association Angers Technopole divers matériels et mobiliers de bureau.

Cette mise à disposition n'est pas évaluée.

Mise à disposition de personnel :

Depuis le 1er juillet 2003, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire met à disposition à l'Association Angers Technopole un cadre.

La valeur de la prestation de mise à disposition de personnel est évaluée à 85 444 € pour 2017.

2- MISE A DISPOSITION PAR ANGERS LOIRE METROPOLE

A compter de 2008, Angers Loire Métropole met à disposition la Maison de la Technopole à titre gratuit à l'Association Angers Technopole.

La valeur de la prestation de mise à disposition de personnel est évaluée à 50 200 € depuis 2008.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 744,13		12 915,60
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	8 087,39		4 237,08
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	68 141,06		7 534,80
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**76 228,45**		**11 771,88**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	**82 972,58**		**24 687,48**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			19 659,73	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			12 324,47	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			75 675,86	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**88 000,33**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL			**107 660,06**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	2 390,48	6 310,34		8 700,82
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	8 087,39	539,05		8 626,44
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	50 528,60	7 384,14		57 912,74
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**58 615,99**	**7 923,19**		**66 539,18**
TOTAL GENERAL	**61 006,47**	**14 233,53**		**75 240,00**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 310,34				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers	539,05				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 384,14			1 301,56	1 626,67
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**7 923,19**			**1 301,56**	**1 626,67**
TOTAL GENERAL	**14 233,53**			**1 301,56**	**1 626,67**

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

ETAT DES PROVISIONS

	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 292,63	1 301,56	1 626,67	1 967,52
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	**2 292,63**	**1 301,56**	**1 626,67**	**1 967,52**
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions		75 752,00		75 752,00
TOTAL Provisions		**75 752,00**		**75 752,00**
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	5 000,00		5 000,00	
TOTAL Dépréciations	**5 000,00**		**5 000,00**	
TOTAL GENERAL	**7 292,63**	**77 053,56**	**6 626,67**	**77 719,52**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		75 752,00	5 000,00	
- financières				
- exceptionnelles		1 301,56	1 626,67	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 872,83	11 872,83	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	427 597,76	427 597,76	
Groupe et associés	1 524,00	1 524,00	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	16 498,30	16 498,30	
TOTAL GENERAL	**457 492,49**	**457 492,49**	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	174 053,41	174 053,41		
Personnel et comptes rattachés	20 844,43	20 844,43		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 401,94	38 401,94		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 498,49	5 498,49		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	63 621,76	63 621,76		
TOTAL GENERAL	**302 420,03**	**302 420,03**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 400,00
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 0,00)	427 597,76
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	924,20
TOTAL	**430 921,96**

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 474,90
Dettes fiscales et sociales	30 448,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 0,00)	
TOTAL	**175 923,48**

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	16 498,30	63 621,76
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**16 498,30**	**63 621,76**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés Anim. Rech. Ens. Ent.	44 743,93	16 143,93	0,00	0,00	16 143,93
Fonds dédiés Chaires Prof.	32 106,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés Financ. Projet	105 005,29	11 877,92	0,00	0,00	11 877,92
TOTAL	**181 855,22**	**28 021,85**	**0,00**	**0,00**	**28 021,85**

II – RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels					
TOTAL					
Legs et donations					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde en fin d'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise - Patrimoine intégré - Fonds statutaires - Subventions d'investissement non renouvelables - Apports sans droit de reprise - Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés - Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	50 308,18			50 308,18
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	444 243,62		39 651,08	404 592,54
Résultat de l'exercice	-39 651.08	129 921,07		90 269,99
Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissement sur bien renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées	2 292,63	1 301,56	1 626,67	1 967,52
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL	**457 193,35**	**131 222,63**	**41 277,75**	**547 138,23**

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Répartition par nature de charges	31/12/2017 Débit	31/12/2016 Débit
860 – Secours en nature (alimentaire, vestimentaires, ...)		
Total		
861 – Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Mise à disposition de locaux par Angers Loire Métropole	50 200,00	50 200,00
Total	**50 200,00**	**50 200,00**
862 – Prestations		
Mise à disposition de personnel par la Chambre de Commerce et de l'Industrie	85 444,00	85 970,00
Total	**85 444,00**	**85 970,00**
864 – Personnel bénévole		
Total		
TOTAL	135 644,00	136 170,00

Répartition par nature de ressources	31/12/2017 Crédit	31/12/2016 Crédit
870 – Bénévolat		
Total		
871 – Prestations en nature		
Mise à disposition de personnel par la Chambre de Commerce et de l'Industrie	85 444,00	85 970,00
Mise à disposition de locaux par Angers Loire Métropole	50 200,00	50 200,00
Total	**135 644,00**	**136 170,00**
875 – Dons en nature		
Total		
TOTAL	135 644,00	136 170,00

SOREX
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01